

# La police de l'eau et de la nature dans le Puy-de-Dôme



# Sommaire

## 1 Pourquoi, comment ?

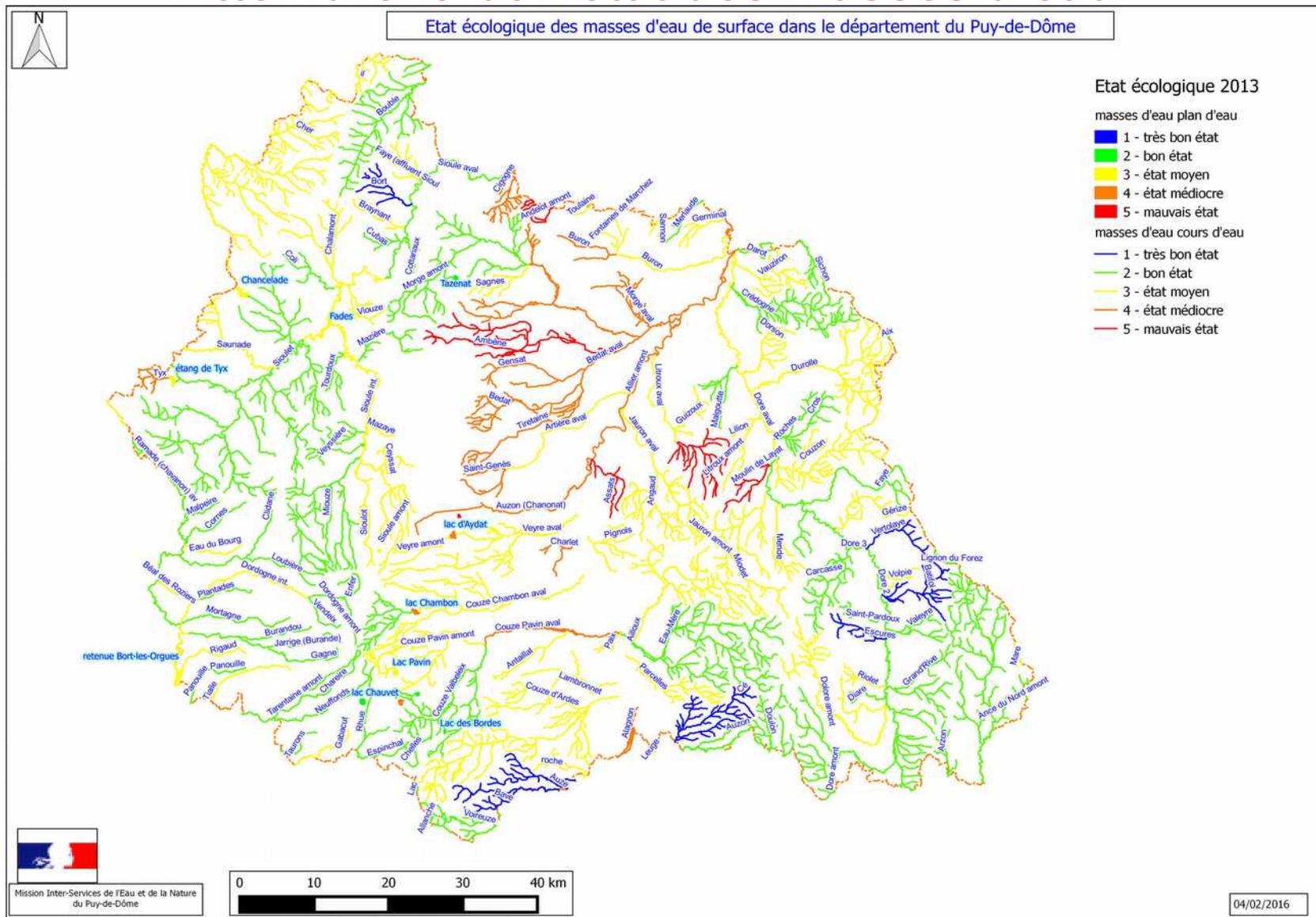
## 2 Données globales 2015

moyens humains, nombre de contrôles, nombre de non-conformités, répartition géographique, suites données

## 3 Bilan et perspective par thèmes de contrôle

# Pourquoi ?

## Atteindre le bon état des masses d'eau



## Pourquoi ?

# Préserver la biodiversité

- Le Puy-de-Dôme abrite de nombreuses espèces ou habitats rares ou menacés, parfois endémiques
    - Ex : la Jasione Crépue (espèce rare et protégée qu'on ne trouve qu'en Auvergne, uniquement dans les RNN de la vallée de Chaudefour et de Chastreix-Sancy).
  - Le patrimoine végétal
    - Mosaïque de milieux = Flore riche et variée abritant quelques espèces rares, parfois menacées. Plus d'une centaine d'espèces protégées
    - 47 sp liste nationale, 112 liste régionale, 12 directives européennes**
  - Le patrimoine animal (dont certaines espèces font l'objet de PNA\*)
    - Mammifères** (loutre\*, chiroptère\* ex de la grande noctule)
    - Oiseaux** nicheurs ou halte migratoire (pie grièche\*, milan royal\*)
    - Faunes aquatiques**, saumon, écrevisse à pieds blancs, moules perlières\*, crapaud sonneur à ventre jaune\*
    - Papillons** (azurée des moulières / maculinea\*, cuivré de la bistorte...)
    - Coléoptères, Odonates\*, Orthoptères ...**
- La mosaïque de milieux est une richesse
- Zones humides, milieux ouverts et pelouses d'altitude, bocages, milieux forestiers, ...



# Objectif des contrôles

- vérifier que les prescriptions qui sont édictées sont effectivement appliquées,
- s'assurer que les prescriptions édictées sont effectivement contrôlables, cohérentes avec la protection du milieu et réalistes,
- constater les manquements ou infractions et engager les procédures correctives et/ou répressives,
- faire changer des pratiques qui impactent le milieu aquatique (ex : ZNT, drainage de zone humide).

# Deux types de contrôles possibles

	<b>administratif</b>	<b>judiciaire</b>
Référence	L.171-1 et suivant du CE	L.172-1 et suivant du CE
Autorité	Préfet	Procureur
Qui peut le réaliser	Fonctionnaire	Fonctionnaire commissionné et assermenté , ...
But	Préventif Vérifier le respect des règles	Répressif Constater une infraction
Suite	Rapport de manquement Suite administrative	Procès verbal Suite pénale
Diffusion	Rapport transmis à l'intéressé avec contradictoire	PV non transmis à l'intéressé. Copie à fédé si concernée

## Agents habilités en police judiciaire eau et nature

- les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et adjoints intervenant dans le cadre du code de procédure pénale
- les fonctionnaires et agents spécialement habilités par la loi, commissionnés par l'autorité administrative, et assermentés
  - ◆ inspecteurs de l'environnement ( L.172-1 C.Env )
  - ◆ agents des réserves naturelles nationales (RNN) (L. 332-20 et 22 C.Env)
  - ◆ gardes particuliers assermentés pour la chasse (art. L.428-21) ou la pêche (art. L.437-13)
  - ◆ agents de l'ONF, agents des douanes, etc.

# Nature des contrôles

## Contrôles documentaires

- Contrôle des documents dont la transmission est imposée  
(ex : résultat d'autosurveillance, production d'une étude, existence d'un certificat de capacité, ...).

## Contrôles de terrain

- Inopinés ou programmés
- Sur une thématique ou sur l'ensemble des prescriptions relatives à un ouvrage
- Sur un ouvrage ou sur un territoire

**Une police au service de la préservation de l'eau et de la nature**



Contrôle du débit réservé par un inspecteur de l'environnement de l'ONEMA

**Pourquoi ? Comment ?**  
Toute personne physique ou morale dont l'action peut avoir un impact sur l'environnement est susceptible d'être contrôlée.

  
Liberté - Égalité - Fraternité  
République Française

Direction  
Départementale  
des Territoires  
du Puy-de-Dôme

mars 2014




## Pourquoi ?

# Pour limiter les impacts et préserver les milieux naturels

**En amont des contrôles,  
le but est d'encadrer les projets/activités pour  
éviter au maximum les impacts,  
les réduire et à défaut les compenser**

- 17 autorisations loi sur l'eau délivrées, 73 arrêtés de prescriptions spécifiques suite à déclaration de travaux/ouvrages, 90 récépissés de déclaration simples de travaux/ouvrages, 227 avis préalables à travaux,
- 603 dossiers de manifestation sportive en plein air instruits dont 50 avec étude d'incidence Natura 2000,
- 49 évaluation d'incidence Natura 2000 (hors loi sur l'eau et manifestation) : 37 défrichements, 1 ICPE, 4 documents d'urbanisme, 2 clauses filets, ...

# Coordination des contrôles

au sein de la  
**Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature**

au travers d'un plan de contrôle  
pour fixer les objectifs et définir un pilote par action

et de programmes de contrôles par action

# Un plan de contrôle pour fixer objectifs quantitatifs en fonction des enjeux locaux et des moyens disponibles

Stratégie pluriannuelle de Plan de contrôle départemental interservice eau et nature						
Domaine	Opérations de contrôle (IOTA, ICPE, Réglementation territoriale etc.)	Ciblage : territorialisation et critères d'intervention	Niveau de priorité 1, 2 ou 3	Saisonnalité	Objectif quantitatif	Stratégie post-contrôle à valider avec Procureur : suites administratives ou judiciaires
	Station d'épuration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agglomération ayant fait l'objet d'une mise en demeure ou de visites sans retour</li> <li>- Agglomération située sur une masse d'eau en mauvais état sur le paramètre macropolluant (Morge, Bedat, Jauron) tout en maintenant une présence sur l'ensemble du département</li> <li>- Agglomération dont la STEP est notoirement en mauvais état</li> <li>- Agglomération avec un développement urbain important</li> </ul>	1	année	à minima 6/an (20% des STEP à enjeu)	rapport avec liste des points à améliorer et délais de réalisation demandé Mise en demeure dans le cas où aucune action n'aurait été engagée entre 2 visites Blocage de l'urbanisation si capacité insuffisante ou si résultat de rejet non conforme.

Plan d'épandage des boues des Systèmes d'assainissement coll

Contrôle des déversoirs d'orage et plein des postes de relèvement

Rejets des eaux de ruissellement des infrastructures linéaires de transport et des zones imperméabilisées des agglomérations

Plan de contrôle 2015									
Domaine	Thèmes	Types d'actions	Niveau de priorité du Contrôle	Volumétrie prévisionnelle année en cours					Objectif quantitatif en nombre
				Nb jours par service (H/J)					
				DDT(M)	ONEMA	ONCFS	Autres	Somme	
de l'eau	Lutter contre les pollutions urbaines	Station d'épuration	1	64				64	45 sur documents, 19 visites
		Plan d'épandage des boues des Systèmes d'assainissement collectif	2	4				4	2 sur documents
		Contrôle des déversoirs d'orage et trop plein des postes de relèvement	2	3				3	
	Rejet d'eaux pluviales	Rejets des eaux de ruissellement des infrastructures linéaires de transport et des zones imperméabilisées des agglomérations	2	3				3	3 ZAC ou lotissements
	Eau potable	Préservation des captages d'AEP	1					0	2
		Zones non traitées	1		150			150	30

# Données globales 2015

moyens humains

nombre de contrôles

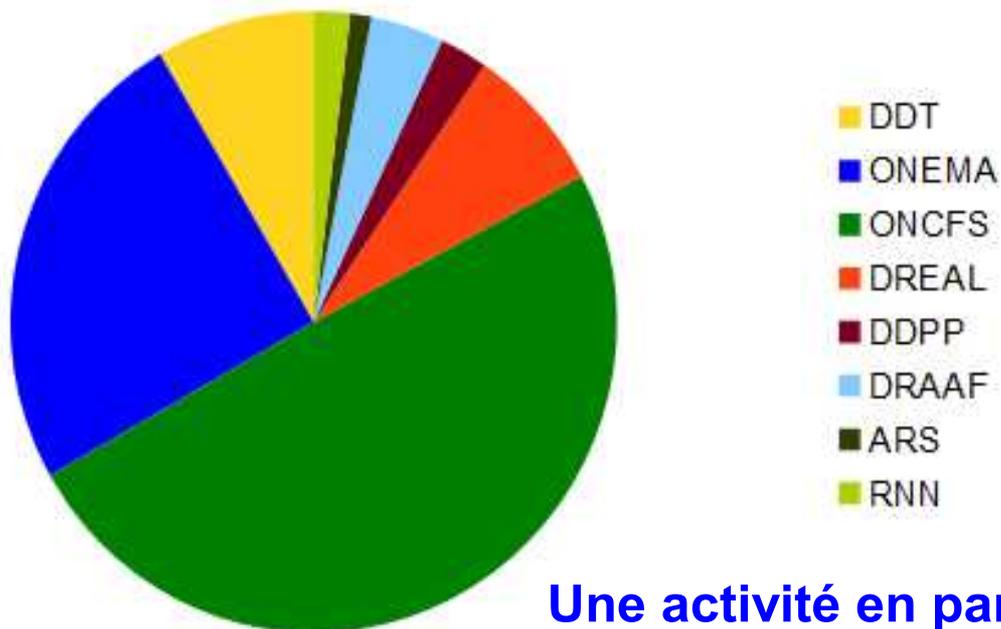
nombre de non-conformités

répartition géographique

suites données

## Volume des contrôles 2015 en temps

3107 journées de contrôle en 2015, soit un équivalent de 15,5 ETP



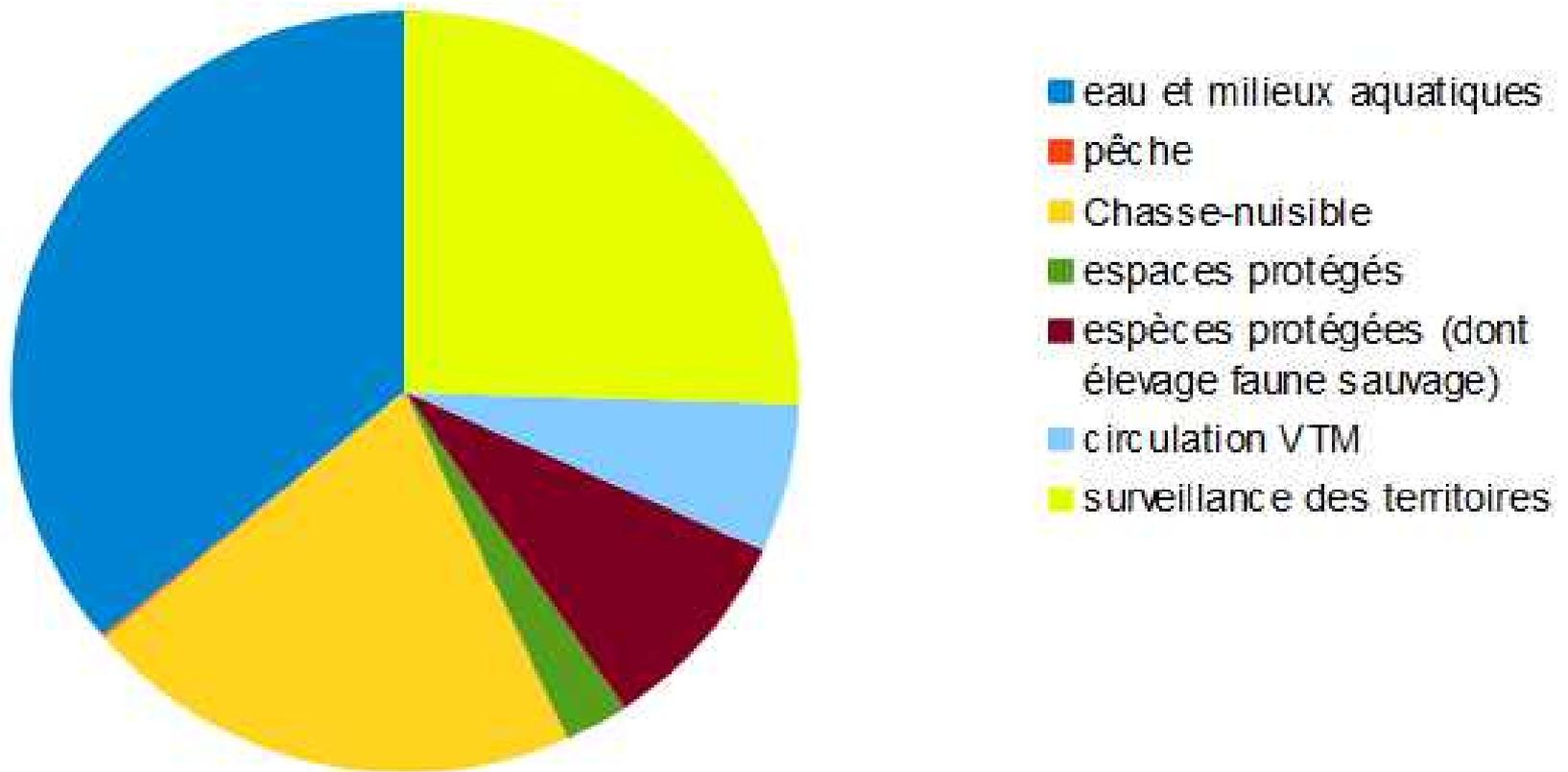
Une activité en parallèle d'autres activités de connaissance, d'information, d'instruction

- **ONEMA : 50 %**
- **ONCFS : 80 %**

% par rapport au total d'activité  
dans le domaine de l'eau et de la nature

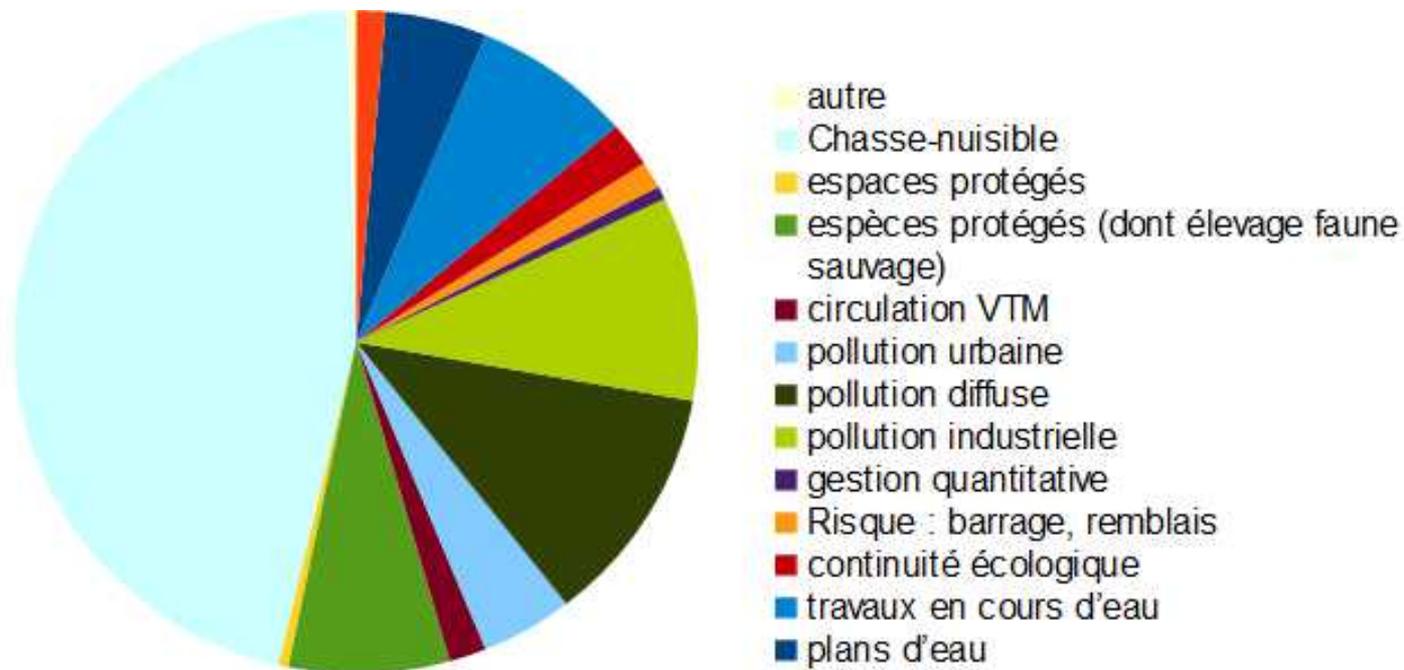
## Volume des contrôles 2015 en temps

3107 journées de contrôle en 2015



## Volume des contrôles 2015 en nombre

1538 contrôles d'installation ou d'activité,  
sans compter les opérations de surveillance ou de contrôle sur un territoire



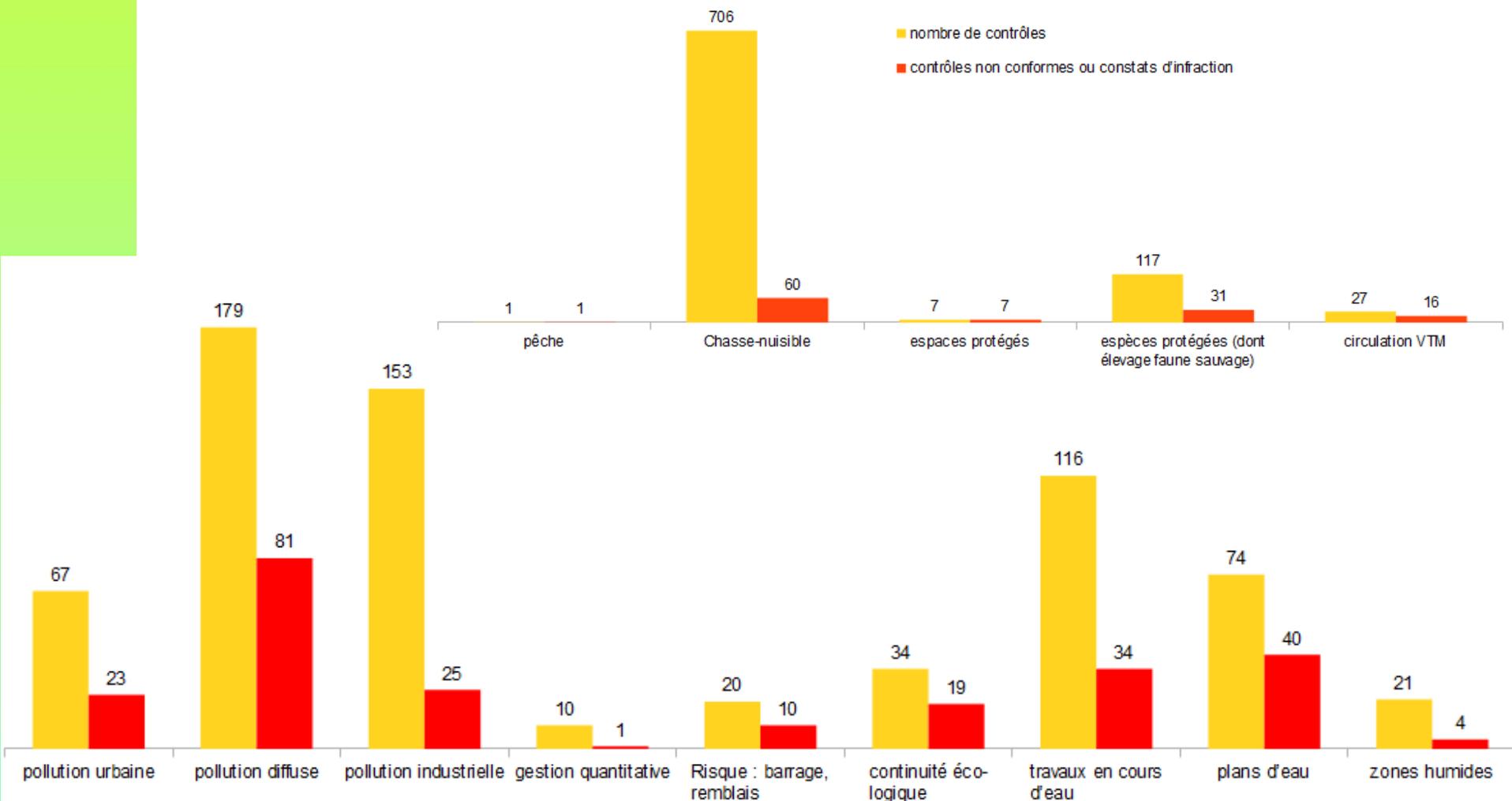
# 2

## Volume des contrôles 2015 et non-conformités/infractions relevées

1538 contrôles d'installations, travaux ou activités

hors opérations de surveillance ou territoriale

221 non-conformités administratives, 142 procédures pénales ( pour 176 infractions relevées)



9 mars 2016

**Service départemental du PUY-DE-DOME**  
**Bilan des contrôles géolocalisés 2015**

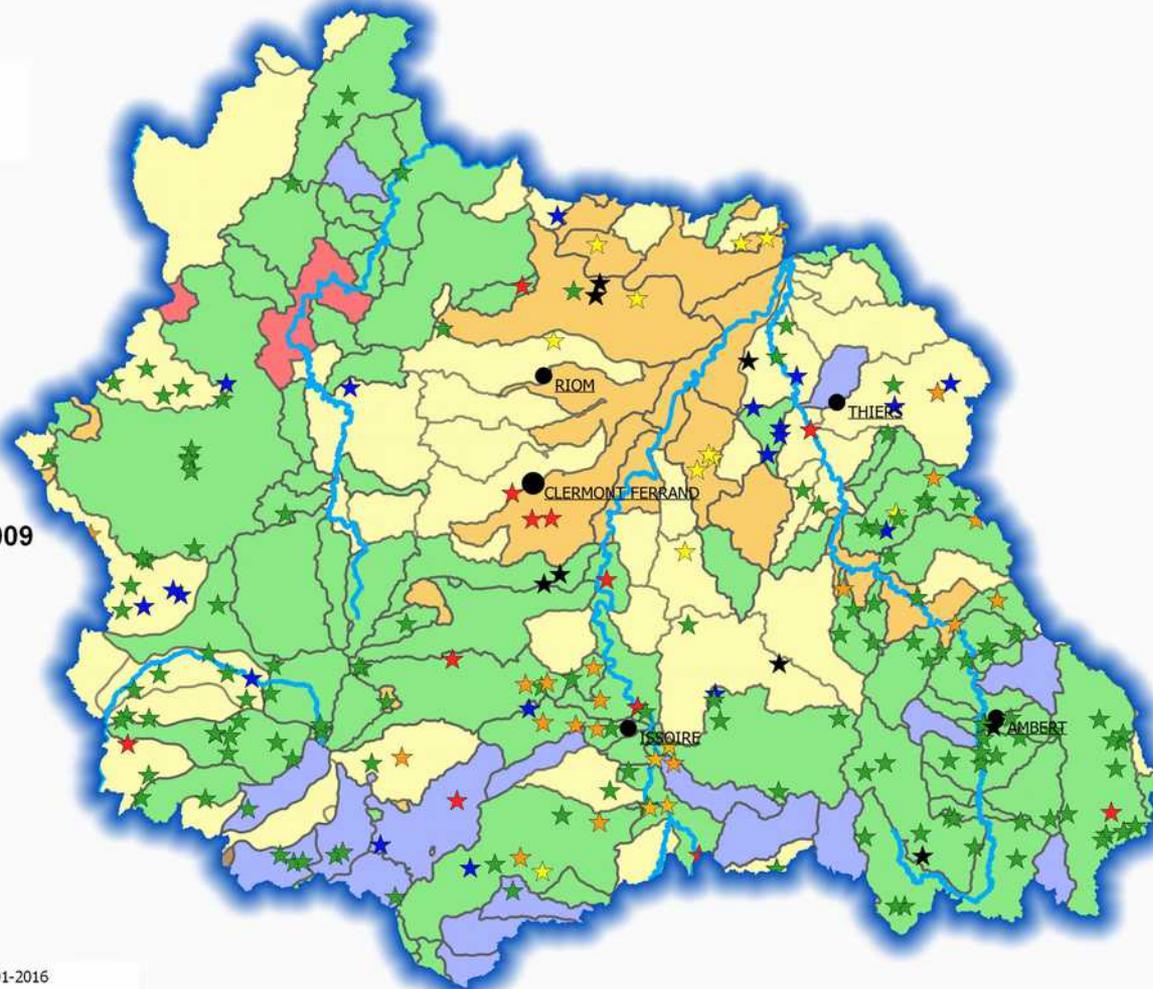
229 Contrôles

**Contrôles au 01/2016**

- ★ Travaux et zones humides (141)
- ★ Continuité et ouvrages (25)
- ★ Qualité d'eau (23)
- ★ Plan d'eau (21)
- ★ Zones non traitées (11)
- ★ Autres (8)
- Grands cours d'eau

**Masse d'eau-Etat écologique 2009**

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Non connu



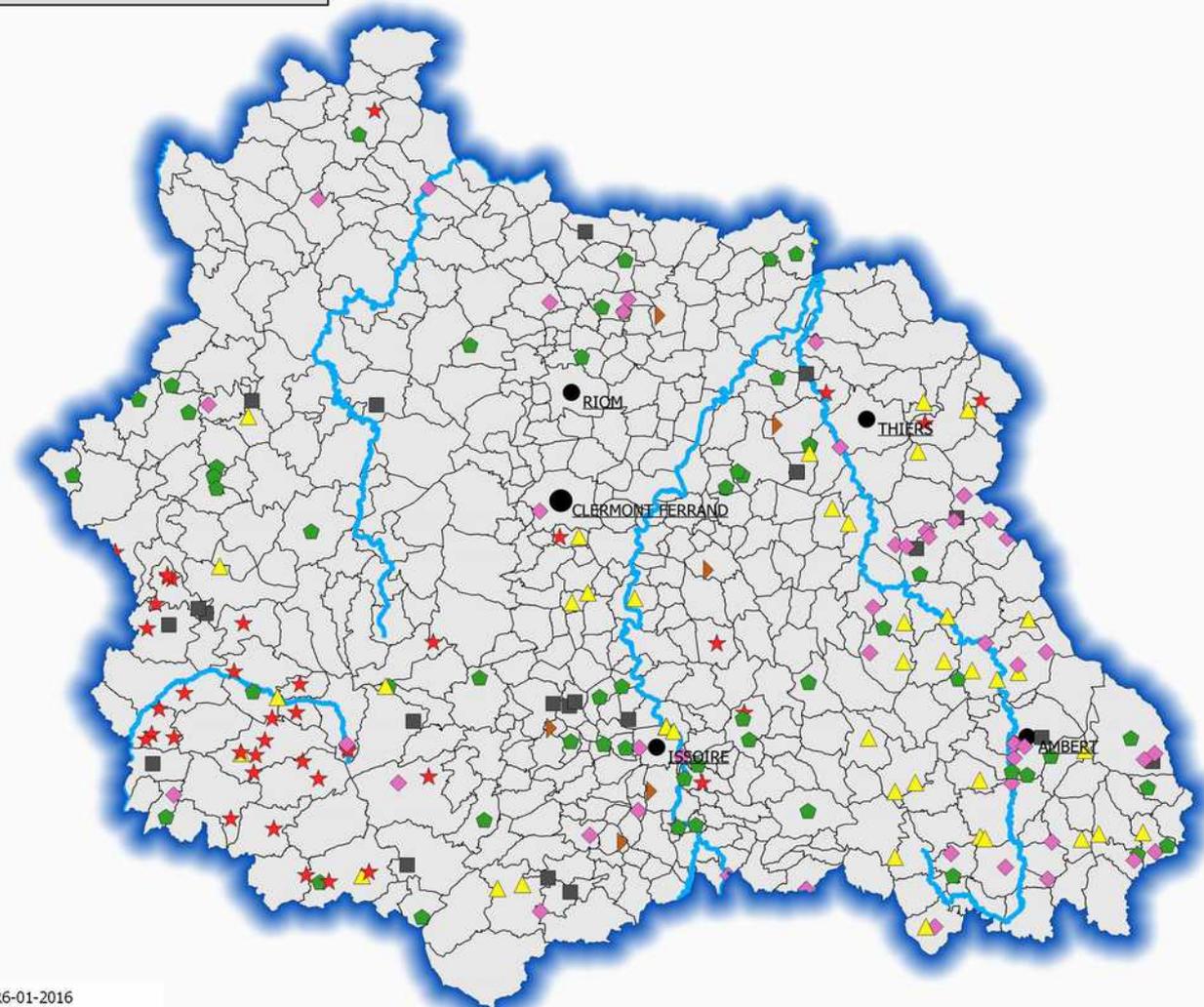
Sources: BD Carto®, BD Topo®- ©IGN, ONEMA-DIR6-01-2016

# Localisation des contrôles par type d'usager : ONEMA

**Service départemental du PUY-DE-DOME**  
**Bilan des contrôles géolocalisés 2015**

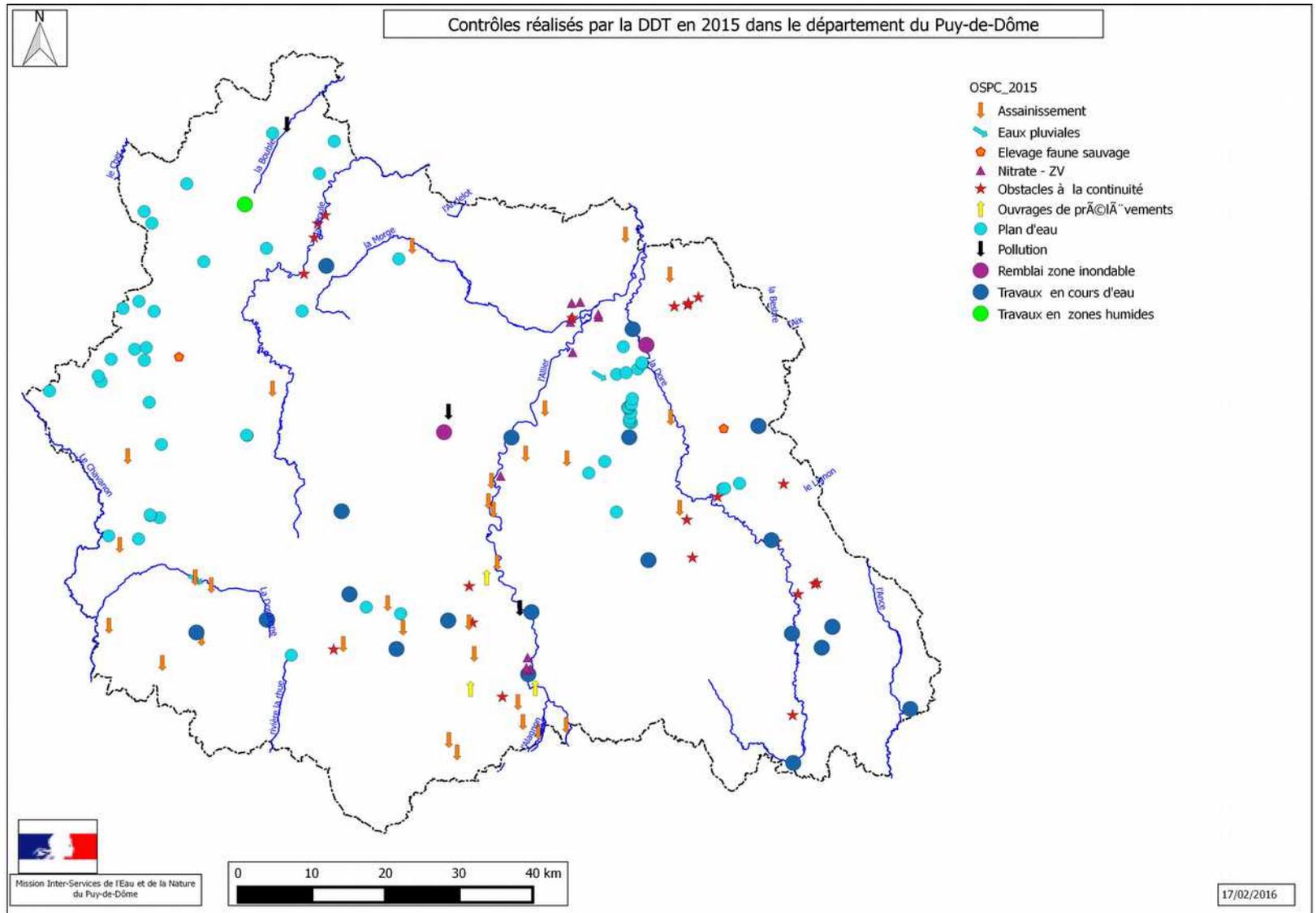
## Contrôles -Usagers [229]

- ▲ Entreprise [54]
- ◆ Agriculteur [54]
- ◆ Collectivité [53]
- ★ Autre [40]
- Particulier [22]
- ▶ Multi-usagers [6]
- Grands cours d'eau



Sources: BD Carto®, BD Topo® - ©IGN, ONEMA-DIR6-01-2016

# Localisation des contrôles par thématique : DDT



## Suites des contrôles non conformes ou infractions

Non-conformité 2015	Eau	Nature
Compte-rendu avec lettre de rappel à la loi, de demande de régularisation ou de remise en état	199 (y compris ICPE)	12
Rapport de manquement	10 (hors ICPE)	5
Mise en demeure administrative	6 (hors ICPE)	2

Procédures 2014	Eau (hors pêche et y compris phyto)	Nature
PV simplifié	2	/
Classement	3	14
Rappel à la loi	4	13
Timbre-amende	/	46
Ordonnance pénale	0	16
Composition pénale	2	4
Poursuites / Jugement	2	5
En instruction	8	14

# Bilan 2015 et plan de contrôle 2016 par thèmes de contrôle

- 1 **Qualité eau**
- 2 **Gestion quantitative ressource en eau**
- 3 ***Sécurité publique***
- 4 **Préservation milieux aquatiques**
- 5 **Exercice pêche**
- 6 **Surveillance des territoires**
- 7 **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
- 8 **Gestion espèces chassables et police chasse**
- 9 **Préservation faune et flore**
- 10 **Protection habitats**

# 3.1

## ♦ **Qualité eau**

**Rejets urbains**

**Rejets industriels**

**Captages d'Eau potable**

**Pollution par les pesticides**

**Pollution par les nitrates**

**Pollutions accidentelles**

**Autres pollutions**

♦ **Gestion quantitative ressource en eau**

♦ ***Sécurité publique***

♦ **Préservation milieux aquatiques**

♦ **Exercice pêche**

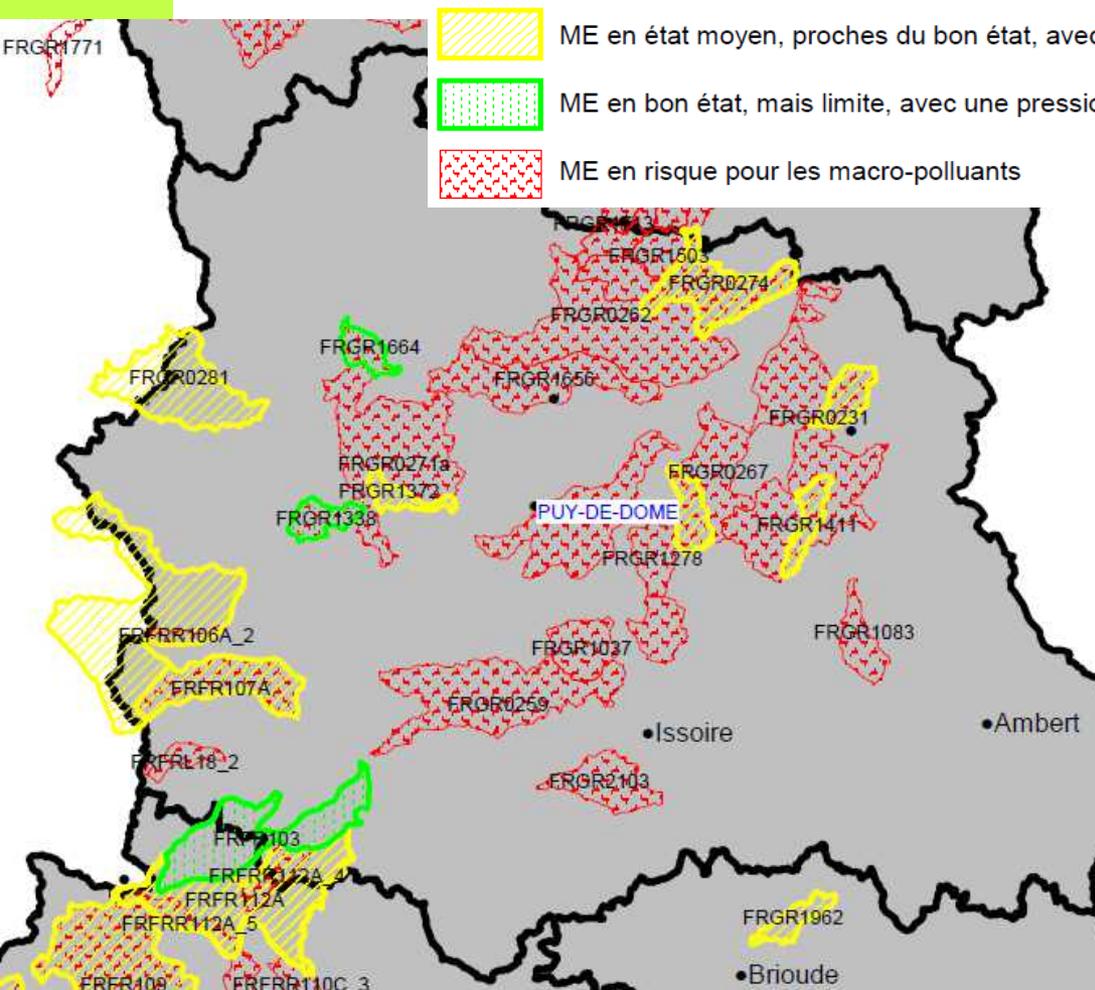
♦ **Surveillance des territoires**

♦ **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**

♦ **Gestion espèces chassables et police chasse**

♦ **Préservation faune et flore**

♦ **Protection habitats**

**Ciblage – Points de contrôle - Stratégie**

- résultat d'auto-surveillance
- cohérence des charges produites/collectées/traitées
- respect des échéances fixés par arrêté ou contrôle précédent
- absence de rejets directs
- Rapport avec amélioration/étude/travaux à faire
- APMD si rien de fait
- blocage urbanisation si non-conformité importante

# 3.1

## Qualité de l'eau : rejets urbain – eaux usées Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2015

- 28 contrôles sur site
- 19 contrôles bureau à partir auto-contrôle (plus 2000 EH)
- suivi des demandes faites suite aux non-conformités soulevées
- 3 contrôles de plans d'épandage
  - 2 APMD + 1 APC avec délais
  - blocage urbanisation sur 11 agglo. déblocage sur 2



2016

- contrôles des travaux prévus ou demandés ces 5 dernières années,
- analyse résultats d'auto-contrôles station et réseau (plus de 2000 EH)

## Contrôle des vidangeurs – plans d'épandage de matière de vidange issues d'installation d'assainissement non collectif

2015

- contrôles bureau à partir des bilans transmis par vidangeurs et par stations d'épuration acceptant des matières de vidange
- contrôle des plate-forme de stockage de boue du plan boue de l'agglo. de C-Fd
  - 2 lettres de rappel réglementaire à des vidangeurs



Plate-forme de  
stockage à  
St- Martin des plains

2016

- contrôle à partir de bordereaux de suivi des matière de vidange en lien avec les contrôles réalisés par les SPANC

# 3.1

## Qualité de l'eau : rejets urbain - eaux pluviales

### Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

**Zone à risque inondation et à coulée de boue.**

**ZAC ou lotissements ayant bénéficié d'un arrêté dans les cinq dernières années.**

- existence dispositifs prévus dans dossier déclaration/autorisation
- registre entretien et/ou bordereaux évacuation MES/Hydrocarbure
- résultats des auto-contrôles prévus dans AP
- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact fort



Zone du Brezet

**2015**

- 3 contrôles sur site
  - Pas de pb soulevé

**2016**

- 3 visites prévues



Bassin pluvial Lotissement à Perrier

# 3.1

## Qualité de l'eau : rejets industriels Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

ICPE à l'occasion du plan de contrôle ICPE

- Rejets directs
- Résultats des auto-contrôles
- Existence/respect du plan d'épandage

Laiteries

Rejets des centres de stockage de déchets

- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact fort

2015

- Laiteries : 3 signalements pollution
  - rejets directs eau nettoyage laiterie  
=> 1 PV, 1 avertissement



2016

- Laiteries : analyse source pollution ponctuelle/procédure pour éviter pollution accidentelle/ chaîne de signalement
  - réunion début 2016

# 3.1

## Qualité de l'eau : captages d'eau potable

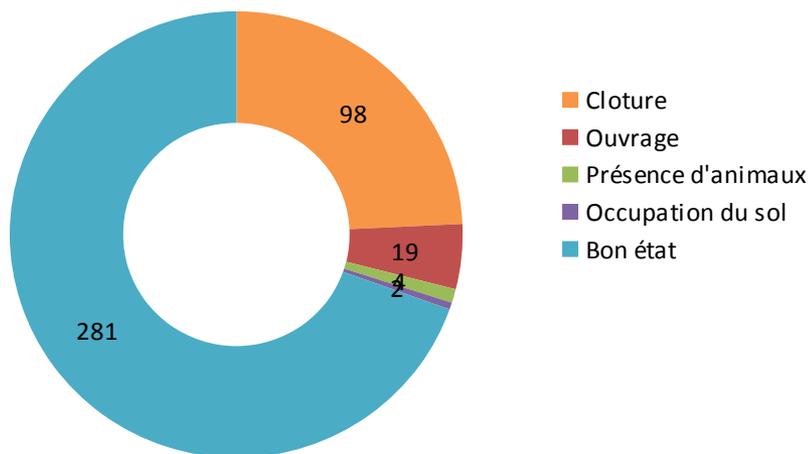
### Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2015

- **2 contrôles "complets"** (ouvrage+périmètre immédiat+périmètre rapproché) réalisés par l'ARS
- **Environ 77 contrôles "flash"** (ouvrage de prélèvement et périmètre immédiat) : **plus de 69 % non conformités signalées**

- **rappports**

Visites simplifiées 2012-2014

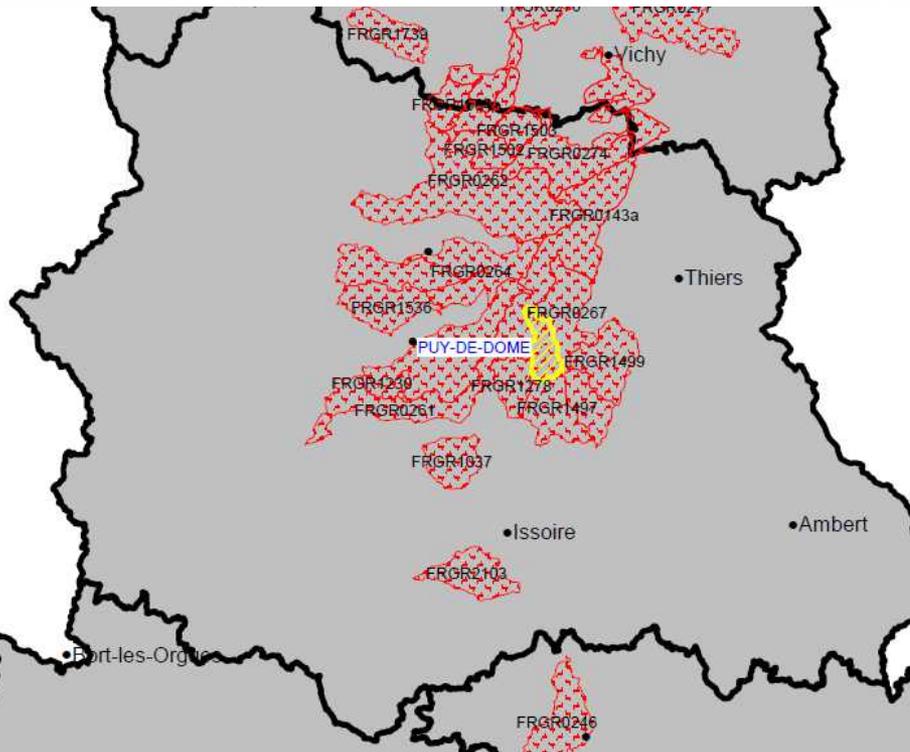


2016

- **2 complets**
- **80 "flash"**

 ME en état moyen, proches du bon état, avec une pression en phytosanitaires

 ME en risque pour les phytosanitaires



- PV d'avertissement dans un premier temps si personne mal informée ou si cours d'eau en pointillé non nommé et faible longueur.
- PV si personne informée et si cours d'eau en BCAE

# 3.1

## Qualité de l'eau : pollutions par les pesticides - ZNT Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2015

- 125 jours de contrôles
- Bassin versant du Litroux et du Jauron
  - 2 PV simplifiés
  - 3 PV



2016

- 100 jours prévus
- Sur le bassin versant du Buron
  - suite avertissement, sélection orientée l'année n+1 en contrôle conditionnalité

# 3.1

## Qualité de l'eau : pollutions par les pesticides - équipement *Ciblage – Points de contrôle - Stratégie*

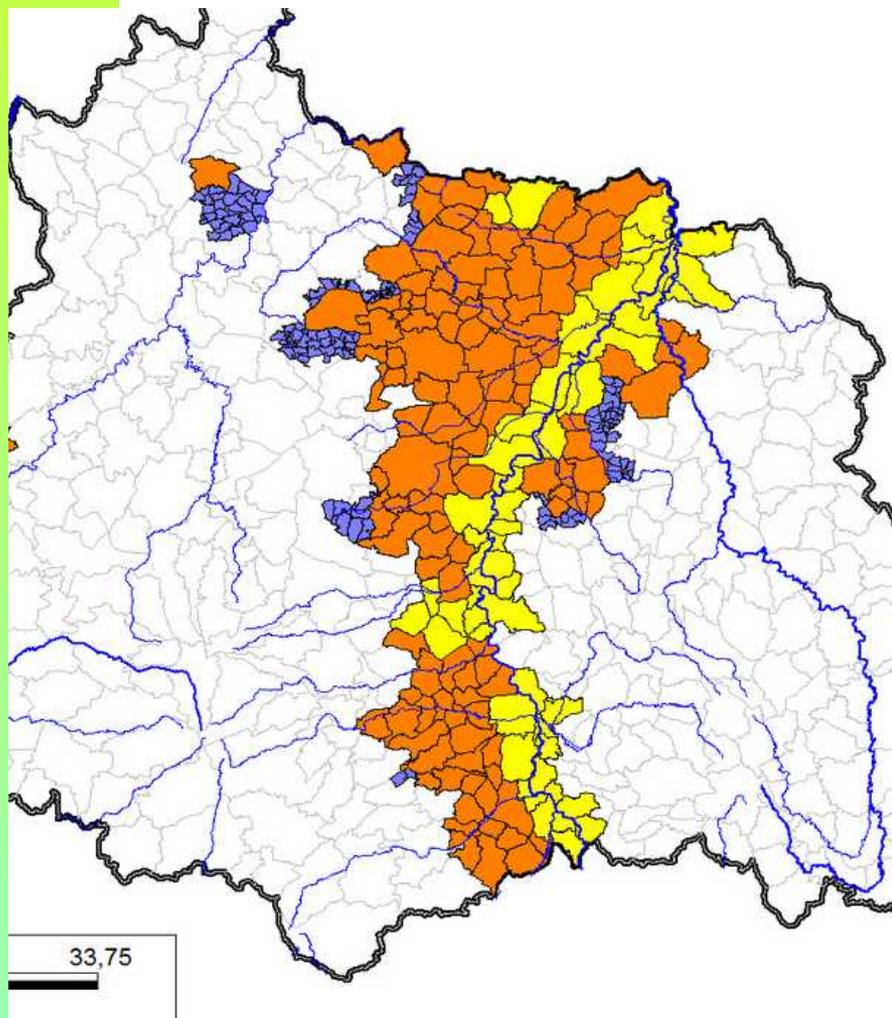
Échantillonnage en parallèle à celui fait dans le cadre des contrôles PAC

- local de stockage
- aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur
- Rapport administratif
- PV



- 2015
- 81 contrôles faits par la DRAAF-SRAL
    - 8 non-conformes

- 2016
- 80 prévus



- conditions de collecte et de stockage des effluents d'élevage à l'exploitation
- conditions de fertilisation (plan prévisionnel et cahier de fertilisation plafond d'apport à 170Kg/ha)
- présence bande enherbée et couvert hivernal
- Rapport et rappel à la réglementation
- PV et/ou ciblage en contrôle PAC l'année suivante

## 3.1

# Qualité de l'eau : pollution diffuse par les nitrates

## Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2015

- en plus des 32 contrôles conditionnalités, contrôles CIPAN sur 2 communes autour de l'AAC du Broc
- 6 contrôles complets des exploitations ayant fait l'objet d'un rapport de manquement en 2014
  - **CIPAN : 5 non conformes**
  - **contrôles complets : 3 non conformes + 2 avec anomalie**  
*=> Pas de PV, mais seront retenus pour les contrôles PAC 2016*

2016

- de façon générale, vérification CIPAN sur Ris-Limons-Puy-Guillaume en plus des contrôles conditionnalités
- contrôle au titre police eau (en parallèle du contrôle PAC-conditionnalité) sur 5-6 exploitations non conformes en 2015
  - PV si absence de CIPAN ou si sur-fertilisation

## 3.1

# Qualité de l'eau : pollutions accidentelles

**Recherche des sources de pollution pour faire cesser la pollution au plus vite**

**PV si intentionnel ou si résultant d'un défaut d'entretien/précaution notoire ou si impact fort**

**2015**

Diverses pollutions accidentelles aux hydrocarbures

Vidange accidentelle

Pollutions signalées (Artière) sans en trouver la cause

Casse sur réseau eau usée

Nettoyage au chlore sur réseau AEP

=> 8 signalements, 6 fiches intervention SDIS, 1 PV ONEMA, 2 PV gendarmerie

**2016**

déplacement de l'ONEMA sur chaque pollution signalée par le SDIS, lorsque la gendarmerie n'est pas sur place

# 3.1

## Qualité de l'eau : autres pollutions liées aux effluents d'élevage

### Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Période de gel et de neige

Zone de fabrication de fromage

- Distances/conditions d'épandage
- Rejet de lactosérum
- Timbre Amende ou PV



- 2015 • 10 sites
  - 1 épandage sur neige fin 2015
  - Pas de rejets de lacto signalé

- 2016 • 10 sites

## 3.2

- Qualité eau
- **Gestion quantitative ressource en eau**
  - Ouvrages de prélèvement**
  - Respect restriction sécheresse**
- *Sécurité publique*
- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
- Gestion espèces chassables et police chasse
- Préservation faune et flore
- Protection habitats



3.2

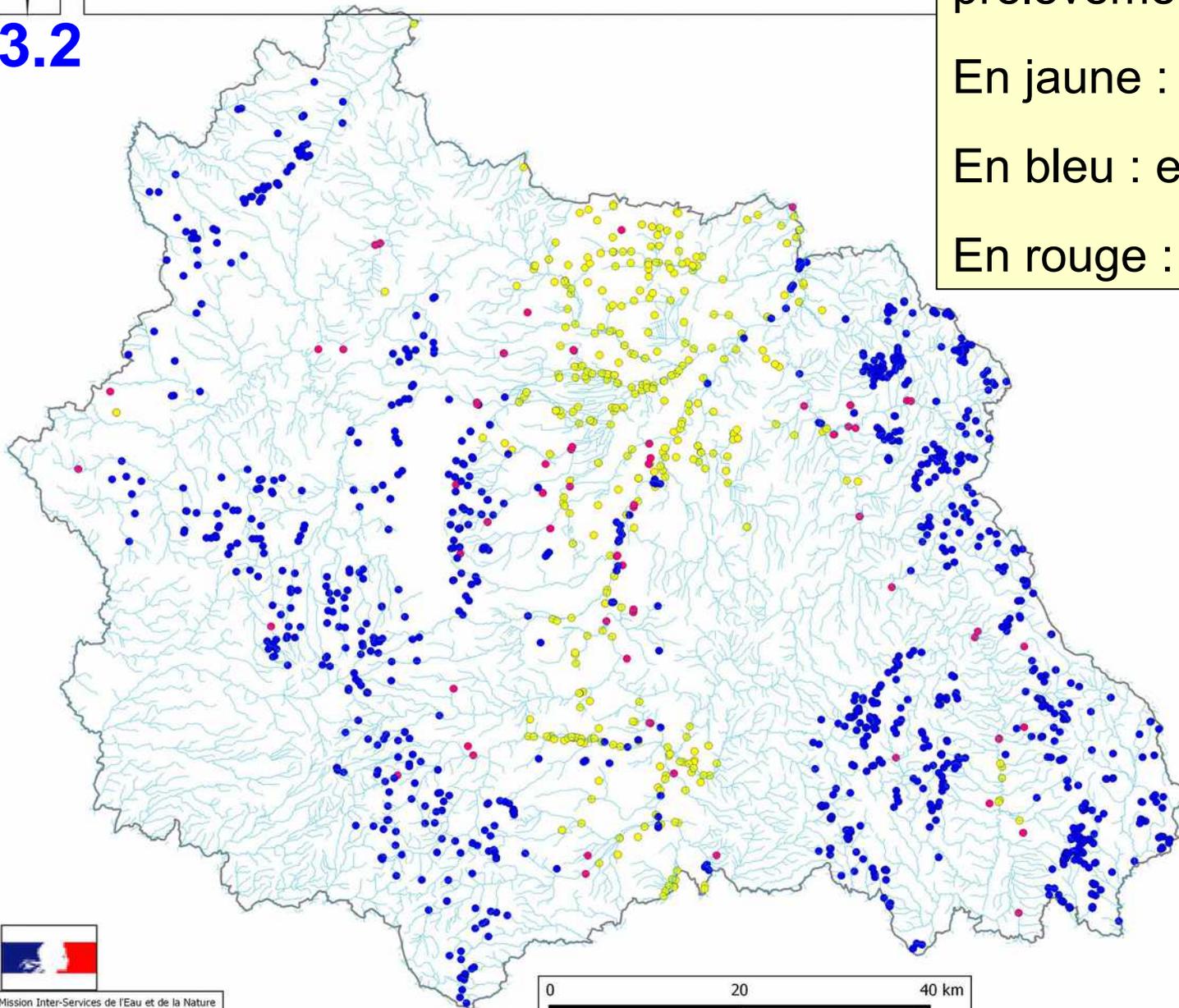
Prélèvements déclarés dans le Puy de Dôme

# Répartition des points de prélèvement

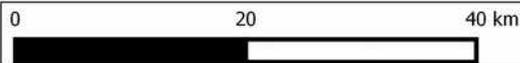
En jaune : irrigation

En bleu : eau potable

En rouge : industrie



Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature  
du Puy-de-Dôme



06/02/2015

Petits cours d'eau sensibles aux étiages

Bassins versants avec des déséquilibres besoin/ressource

- Existence de compteurs
- Rendement des réseaux AEP
- Respect du débit réservé
- APMD pour équipements
- PV si réglementation connue



- 2015
- respect pose échelle limnigraphique prévue à l'AP ASA
  - Prélèvements le long de la Couzes Pavin et Chambon
    - 1 PV non respect débit réservé
    - 1 non-conformes => 1 projet d'APMD => régularisation
- 2016
- prélèvements horticulture/maraîchage

# Respect de l'application des arrêtés sécheresse

Seuil	condition de déclenchement	Secteur d'application	Type de mesures	Mesures détaillées
Vigilance	DOE dépassé 5/5j	Département	Information et incitation ciblée	Communication ciblée d'incitation à l'économie (maires, syndicat d'eau, d'irrigation, ICPE grosse consommatrice d'eau)
			Renforcement du suivi	Réunion du comité de suivi hydrologique ; renforcement réseau surveillance
Alerte	débit alerte dépassé 4/5j	Département (si dépassé sur zone hydrographique principale)	Communication restriction des usages	Communication grand public Arrêt des fontaines et du lavage des voitures, hors recyclage de l'eau ; interdiction de <b>10 h à 18h</b> de l'arrosage plants, fleurs, potagers, green, jeux ; interdiction autres espaces verts, voies publiques ; interdiction remplissage piscines.
		Secteur(s) concerné(s)	restriction des prélèvements	Interdiction prélèvement de <b>10h à 18h</b> (ou restriction équivalente par tour d'eau), interdiction remplissage plan d'eau.
Alerte renforcée	débit alerte dépassé 11/12j	Département (si dépassé sur zone hydrographique principale)	restriction des usages	idem alerte avec en plus interdiction de <b>8 h à 20h</b> de l'arrosage plants, fleurs, potagers, green, jeux
		Secteur(s) concerné(s)	restriction des prélèvements	Interdiction prélèvement de <b>8h à 20h (ou restriction équivalente par tour d'eau)</b> , interdiction remplissage et vidange plan d'eau.
Crise	débit crise dépassé 4/5j	Département (si dépassé sur zone hydrographique principale)	restriction des usages	idem alerte renforcée
		Secteur(s) concerné(s)	restriction des prélèvements	Restriction totale sauf usages alimentation en eau potable, santé, salubrité publique, sécurité civile

En 2015, arrêté sécheresse à compter de fin juillet

- Contrôles réalisés sur Eau Mère : pas d'infraction

En 2016, selon conditions hydrologiques

## 3.3

- Qualité eau
- Gestion quantitative ressource en eau
- **Sécurité publique**
  - Barrages**
  - Remblais en lit majeur**
- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
- Gestion espèces chassables et police chasse
- Préservation faune et flore
- Protection habitats

# 3.3

## Sécurité publique : barrages Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

### Barrages de classe A, B, C



- Existence dossier de l'ouvrage, registre entretien
- Existence études réglementaires
- Entretien barrage
  
- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact

### 2015

- Suivi respect APMD de 2014
- 12 contrôles DREAL
  - 5 non-conformes => 1 APMD (La Bourboule)

### 2016

- 13 prévus

## 3.3

# Sécurité publique : remblais en lit majeur

## Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Zones inondables :  
Allier, Dore, ...

- Existence d'une autorisation/déclaration
- Superficie du remblais (> 400 m<sup>2</sup>)
- Respect du règlement du PPRi
- APMD pour retrait des remblais
- PV en parallèle



- 2015**
  - 8 contrôles dont 2 contrôles respect APMD de 2014
  - 2 APMD en 2015 ou en préparation
  - 3 constats d'infraction => 1 PV complet et 2 PV simplifiés
- 2016**
  - Dans le cadre surveillance générale

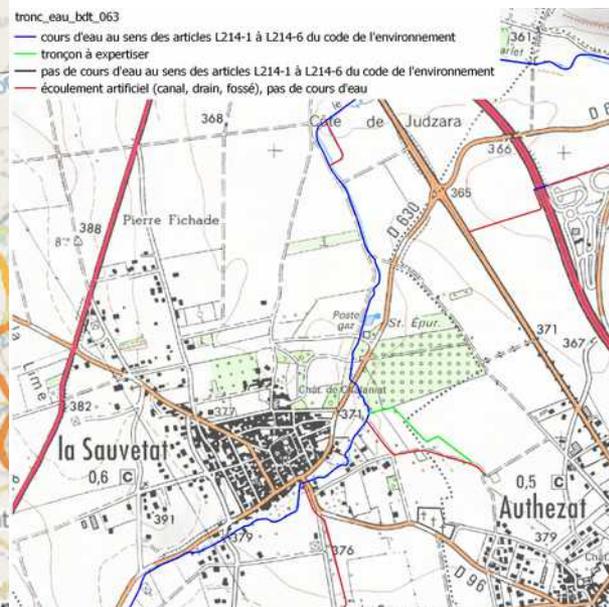
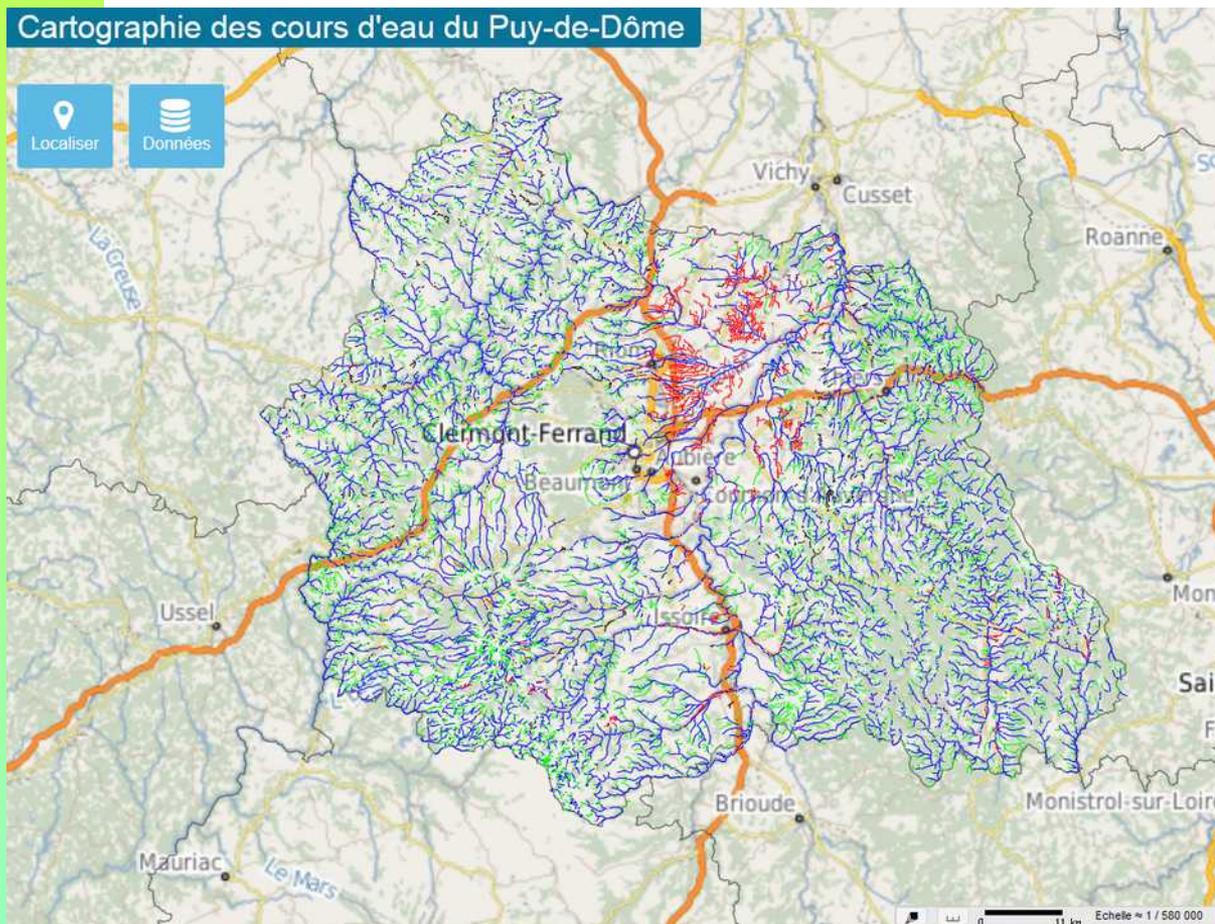
## 3.4

- **Qualité eau**
- **Gestion quantitative ressource en eau**
- ***Sécurité publique***
  
- **Préservation milieux aquatiques**
  - Obstacles à la continuité**
  - Travaux en cours d'eau**
  - Travaux en zone humide**
  - Plan d'eau / vidange**
  
- **Exercice pêche**
- **Surveillance des territoires**
- **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
- **Gestion espèces chassables et police chasse**
- **Préservation faune et flore**
- **Protection habitats**

# 3.4

## Une cartographie des cours d'eau pour clarifier les règles

- Instruction ministérielle du 3/06/2015
- Groupe de concertation cours d'eau
- Carte mise à disposition sur internet depuis le 15/12/2015 : [http://carto.prodige-auvergne.fr/1/ddt63\\_projet\\_carto\\_coursdeau.map](http://carto.prodige-auvergne.fr/1/ddt63_projet_carto_coursdeau.map)



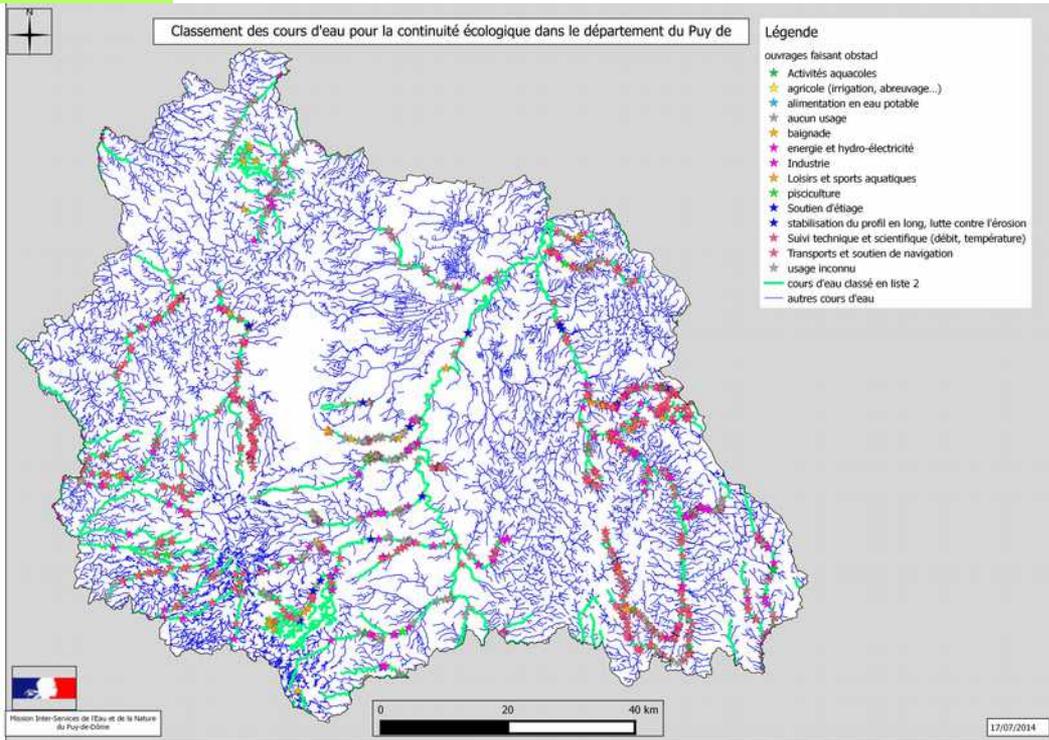
**Obj. 2016 : cartographie exhaustive en Limagne**



538 ouvrages à rendre franchissable d'ici fin 2017

34 visites pour expliquer et vérifier en 2015

10 ouvrages mis en conformité, 23 en travaux, 52 à l'étude



## 3.4

# Assurer la continuité écologique

2015

suivi des mises en demeure : 4 antérieures à 2015,

**3 APMD nouveaux en 2015 + 1 projet AP consignation**

8 contrôles micro-centrale : fonctionnement passe, débit réservé => **1 PV**

2016

20 visites : suivi des mises en demeure,

10 contrôles micro-centrale : fonctionnement passe, débit réservé

Contrôle relèvement débit réservé dans cadre surveillance

- Rapport et rappel à la réglementation pour ouvrage sans arrêté (vieux seuils)
- APMD pour seuils ayant déjà fait l'objet de rapports et sans avancement
- PV pour installation bénéficiant d'un acte précisant clairement les règles de débit réservé et passe



## 3.4

# Milieu aquatique : travaux en cours d'eau

## Ciblage – Points de contrôle - Stratégie



Dérivation et filtre pendant travaux,  
travaux du CD63 Carbounoux

### Cours d'eau en bon état

- existence d'un récépissé ou autorisation
- respect des prescriptions
  - période, conditions
  - impact (MES, ...)
- Remise en état
- PV

2015 • 116 visites

- **25 non-conformes => mesures prises + 9 PV**

2016 • 105

# 3.4

## Milieu aquatique : travaux en zone humide

### Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Toute zone humide



- existence d'un récépissé ou autorisation
- respect des prescriptions
  - période, conditions
  - impact (MES, ...)
- Mise en œuvre mesures compensatoires
  
- Remise en état
- PV



2015 • 21 contrôles

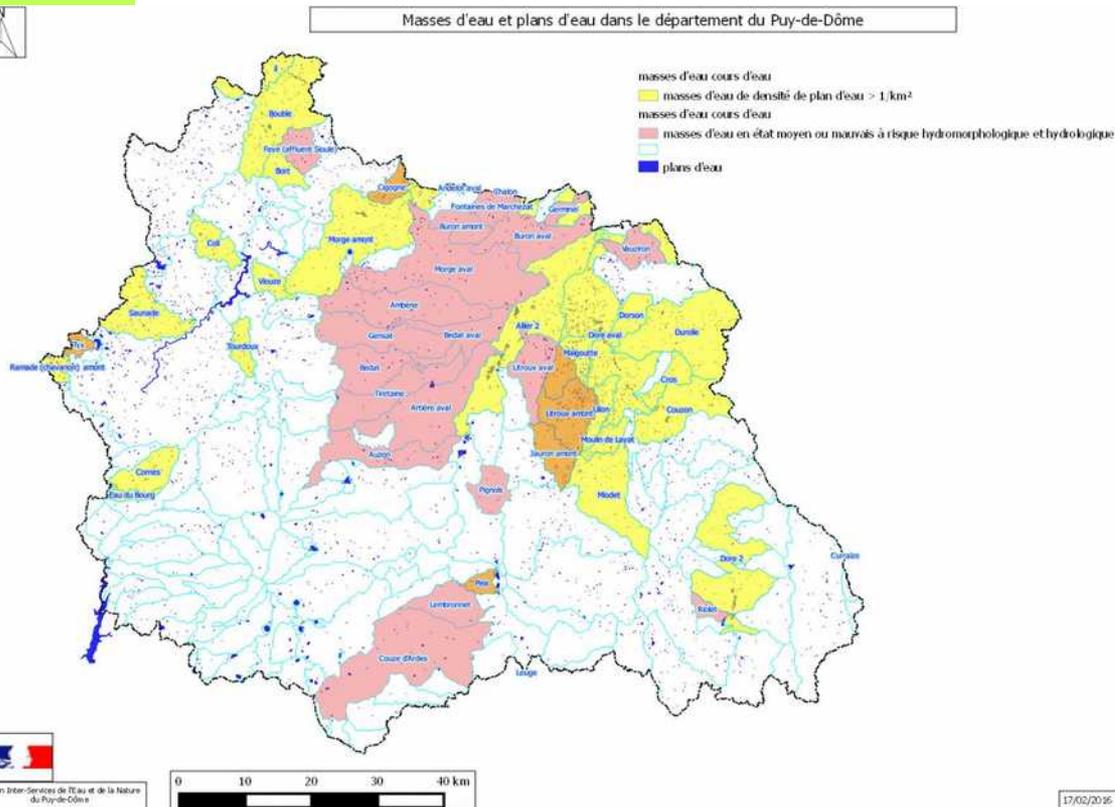
- 3 PV

2016 • 2 mesures compensatoires en attentes  
• au moins 20 contrôles

## Cours d'eau impactés par les plans d'eau

- existence d'un récépissé ou autorisation
- qualité rejet
- respect du débit réservé aval à l'étiage ou lors du remplissage
- respect des prescriptions
  - grilles, moines
  - prise d'eau
- Régularisation, AP
- APMD si délais AP non respecté
- PV si impact

Masses d'eau et plans d'eau dans le département du Puy-de-Dôme



# 3.4

## Milieu aquatique : plan d'eau - vidange

### Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

- 2015 • 3 réunions en commune avec maire, propriétaires, animateurs CLE pour rappel régularisation plan d'eau
- 72 visites ciblées en priorité sur bassins de la Malgoutte et de la Saunade



- 34 non-conformes  
=> 1 PV, 1 AP effacement, 31 compte-rendu

- 2016 • 70 visites ciblées sur
  - vérification AP pris en 2011-2012
  - bassins de la Malgoutte et de la Saunade
  - plans d'eau avec prélèvement, plans d'eau à classer en C

3.5

3.6

3.7

- **Qualité eau**
- **Gestion quantitative ressource en eau**
- ***Sécurité publique***
- **Préservation milieux aquatiques**
  
- **Exercice pêche**
- **Surveillance des territoires**
- **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
  
- **Gestion espèces chassables et police chasse**
- **Préservation faune et flore**
- **Protection habitats**

## 3.5

### Pêche

2015 • 1 PV

2016 • à l'occasion surveillance territoire

## 3.6

### Surveillance des territoires

#### Objectifs

- ◆ Constater et rechercher des atteintes aux espèces et aux milieux
- ◆ Surveiller les têtes de bassin avec Masses d'eau en très bon état ou bon état ou avec déficit de connaissance
- ◆ Maintenir une présence dissuasive sur le terrain
- ◆ Informer et sensibiliser du public
- ◆ Garder contact avec les élus

2015 • 252 jours ONEMA et 512 jours ONCFS  
• 269 contacts avec monde institutionnel, 688 contacts avec usagers

2016 • 280 jours ONEMA et 375 jours ONCFS

## 3.7

### Lutte contre le braconnage (notamment nocturne) anguille, saumon, grenouille faune sauvage

2015

- 1 mission de nuit ONCFS sur l'Allier classé pour les poissons migrateurs et 12 missions sur zone de fraie de la grenouille rousse => **Pas d'infraction relevée**
- 9 services de nuit contre braconnage chasse => **0 infraction relevée**
- 4 opérations police jour (chasse et véhicules en milieu naturel) avec renfort => **les PV sont comptabilisés avec le reste des PV**

2016

- 7 missions de nuit + 1 opération ONCFS/ONEMA sur les cours d'eau classés pour les poissons migrateurs et axes à enjeu et sur zone de fraie de la grenouille rousse
- 15 nuits et 9 opérations pour la faune sauvage

## 3.8

- Qualité eau
- Gestion quantitative ressource en eau
- *Sécurité publique*
- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
  
- **Gestion espèces chassables et police chasse**
  
- Préservation faune et flore
- Protection habitats

## 3.8

# Prélèvements d'espèces chassables et exercice de la chasse

2015

- 638 jours de contrôles
- 706 contrôles de permis de chasse
- 312 contacts avec le monde de la chasse
- **30 timbres amendes**
- **30 PV pour infraction chasse ou agrainage**

2016

- 250 jours de contrôles



*Goudron de Norvège déposé contre un arbre et agrainage illégal de sangliers*

- Qualité eau
  - Gestion quantitative ressource en eau
  - *Sécurité publique*
  - Préservation milieux aquatiques
  - Exercice pêche
  - Surveillance des territoires
  - Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
  - Gestion espèces chassables et police chasse
- 
- **Préservation faune et flore**
- 
- **Protection habitats**

# Préservation faune - flore : lutte contre destruction, perturbation, arrachage, cueillette

## Ciblage

Espèces à l'état de conservation très défavorables

Espèces disposants d'un plan d'action

- 2015 • 21 jours  
• 3 PV



- 2016 • 22 jours



**Préservation faune - flore :**  
**existence-respect**  
**évaluation incidence Natura 2000 et dérogation espèces**  
***Ciblage – Points de contrôle - Stratégie***

**Sites Natura 2000**  
**Activités visés dans listes EIN2000**

**Gros projets**



*Prés salés de St-Maurice es Allier*

- **existence d'une évaluation/étude**
- **respect des prescriptions**  
- période, limites
- **Mise en œuvre mesures compensatoires**
- **Rappel réglementaire et exigence d'une évaluation/étude**
- **PV**

**2015**

- **Utilisation de la clause filet pour 2 projets**
- **23 jours**

**2016**

- **20 jours prévus**

## Préservation faune - flore : établissements détenant de la faune sauvage

### *Ciblage – Points de contrôle - Stratégie*

Élevages de sangliers, de daims, cerfs, ..  
Zoo, cirques, animaleries, particuliers

- autorisation de détention,
- certificat de capacité,
- conditions de détention
- Rappel si minime, APMD  
sinon
- PV, saisie

2015 • 16 contrôles

- 1 APMD, 2 PV DDPP, 12 PV ONCFS

2016

- 1-2 animalerie,
- 10 élevages gibier



*Contrôle d'un élevage de sangliers  
vérification des clôtures*

- **Qualité eau**
  - **Gestion quantitative ressource en eau**
  - ***Sécurité publique***
  - **Préservation milieux aquatiques**
  - **Exercice pêche**
  - **Surveillance des territoires**
  - **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
  - **Gestion espèces chassables et police chasse**
  - **Préservation faune et flore**
- 
- **Protection habitats**

**La circulation des véhicules motorisés est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique**

( Articles L.362-1 à 8 du code de l'Environnement, Circulaire ministérielle dite « Nelly OLLIN » du 6 septembre 2005 complétée le 13 décembre 2011)



**Circuit non autorisé,  
1 PV défrichage**

**En 2015, 1 manif. et une trentaine d'opérations => 17 PV  
Sur le secteur Chaîne des Puys/Faille de Limagne, appui de 40j de gardes nature du PNRVA.**

**En 2016, 200 jours prévus, 3 manifestations**

## 3.10

# Surveillance des réserves naturelles

Les activités sur la réserve sont réglementées par le décret instituant la réserve.

Gardes spécifiques



Réserve Naturelle

En 2015 sur la réserve de Chastreix-Sancy, environ 260 infractions relevées

- chiens hors GR30 et/ou non tenu en laisse : 128
- hors sentier (dérangement faune, flore, milieux naturels) : 73
- avion inférieur à 300 m de hauteur : 30
- vélo : 16
- bivouac, cueillette, déchets, dérangement faune, divagation chien, prélèvement minéraux, véhicules à moteur : 13

## 3.10

# Surveillance des sites classés

Un inspecteur à la DREAL

En 2015, 2 contrôles non conformes

En 2016, 5 jours prévus



# 3.9

## Espaces naturels :

### Contrôle des activités humaines réglementées

feux, dépôts de déchets, divagation des chiens, manifestation sportive, ...

#### Ciblage – Stratégie

zone avec forte pression anthropique,  
manifestation sportive en milieu  
sensible ou avec effectif important

- Rappel si minime
- TA ou PV sinon



**2015** • 3 PV d'avertissement + 2 TA pour écobuage

• 2 PV pour feu de forêt par ONF

**2016** • 10 jours prévus

# Pour plus d'information

Site internet de l'Etat dans le Puy-de-Dôme

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

18 dépliants  
thématiques

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/information-et-recommandations-r823.html>

The image shows a screenshot of the official website of the Puy-de-Dôme department. At the top left is the French Republic logo and the text 'Les services de l'État dans le Puy-de-Dôme'. Below this is a navigation bar with categories like 'Services de l'État', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', 'Démarches administratives', and 'Vous êtes...'. A search bar and a 'Recherche...' button are also visible. The main content area features a section titled 'Environnement, eau, prévention des risques' with a sub-section 'Politiques publiques' listing various topics such as 'Agriculture et forêt', 'Animaux et filière animale', and 'Environnement, eau, prévention des risques'. A large image of a wind turbine on a hill is shown. Below this, there are sections for 'Bruit' and 'Eau' with corresponding images. On the right side, a collection of 18 thematic brochures is displayed, including titles like 'Une police au service de la préservation de l'eau et de la nature', 'la police de l'eau', 'vidange de pisciculture', 'comment reconnaître une zone humide?', 'préservation des zones humides', and 'Analyser la pollution des eaux pluviales dans un projet d'urbanisme'. The date 'mars 2014' is visible on one of the brochures.

**Merci pour votre attention**

